

Diocèse de:	Malines-Bruxelles
Province de:	Région de Bruxelles Capitale
COMMUNE de:	Bruxelles
Paroisse de:	Fabrique d'église du Sacré-Cœur (Église rue Le Corrège 19, 1000 Bruxelles)

BUDGET DE LA FABRIQUE D'EGLISE

Pour l'année

2020

NATURE DES RECETTES		SOMMES portées au compte de (a) 2018	CREDITS alloués au budget de (b) 2020	ALLOCATIONS MODIFIEES	
				par	
				le chef diocésain	la députation permanente
CHAPITRE Ier					
RECETTES ORDINAIRES					
R01	Loyers de maisons	9,861.93	14,000.00		
R02	Fermages de biens en argent				
R03	Fermages de biens en nature, évalués en argent				
R04	Rentes foncières, en argent				
R05	Rentes foncières, en nature, évaluées en argent				
R06	Revenus des fondations, rentes				
R07	Revenus des fondations, fermages				
R08	Intérêts de fonds placés sur hypothèque				
R09	Intérêts de fonds placés en rentes sur l'Etat				
R10	Intérêts de fonds placés à la Caisse d'épargne	81.13			
R11	Intérêts de fonds placés en autres valeurs				
R12	Coupes de bois				
R13	Produits du cimetière, vente d'herbes, etc...				
R14	Produits de chaises, bancs, tribunes, etc.				
R15	Produit des troncs, quêtes, oblations	8,458.98	8,000.00		
R16	Droits de la Fabrique dans les inhumations et les services funèbres	56.00	50.00		
R18A	Autres recettes ordinaires - Dons	5,413.00	5,000.00		
R18B	Autres recettes ordinaires - Antenne Belgacom	7,564.64	7,600.00		
R18C	Autres recettes ordinaires - Fonds de réserve				
Total des recettes ordinaires		31,435.68	34,650.00		
CHAPITRE II					
RECETTES EXTRAORDINAIRES					
R19	Reliquat du compte de l'année (a)	79,491.58			
R20	Excédent présumé de l'exercice courant (2018)				
R21	Emprunts				
R22	Vente de biens, coupes extraordinaires etc.				
R23	Remboursement de capitaux	12,394.68			
R24	Donations, legs				
R25	Subsides extraordinaires de la commune				
R26	Subsides extraordinaires de la province				
R27	Subsides extraordinaires de l'Etat				
R28A	Autres: Remboursements divers	485.00			
Total des recettes extraordinaires		92,371.26			
Récapitulation					
Recettes ordinaires		31,435.68	34,650.00		
Recettes extraordinaires		92,371.26			
Total général des recettes		123,806.94	34,650.00		

DEPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES	SOMMES portées au	CREDITS alloués au	ALLOCATIONS MODIFIEES	
			par	

		compte de (a) 2018	budget de (b) 2020	le chef diocésain	la députation permanente
CHAPITRE Ier					
Dépenses relatives à la célébration du culte, arrêtées par l'évêque					
OBJETS DE CONSOMMATION					
D01	Pain d'autel	327.95	350.00		
D02	Vin	265.45	270.00		
D03	Cire, encens, chandelles	96.00	100.00		
D04	Huile pour la lampe ardente				
D05	Eclairage	1,121.73	1,150.00		
D06	Autres				
D06A	Autres: Chauffage	4,498.62	4,500.00		
D06B	Autres: Eau alimentaire	559.72	560.00		
ENTRETIEN DU MOBILIER					
D07	Entretien des ornements et vases sacrés				
D08	Entretien des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie				
D09	Blanchissage et raccomodage du linge				
D10	Nettoiemment de l'église	238.00	450.00		
D11	Autres				
AUTRES FRAIS NECESSAIRES A LA CELEBRATION DU CULTE					
D12	Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires				
D13	Achat de meubles et ustensiles sacrés ordinaires				
D14	Achat du linge d'autel ordinaire				
D15	Achat de livres liturgiques ordinaires	178.08	180.00		
Dépenses arrêtées par l'évêque, total		7,285.55	7,560.00		
CHAPITRE II					
Dépenses soumises à l'approbation de l'Evêque et de la Députation permanente					
I. DÉPENSES ORDINAIRES					
GAGES ET TRAITEMENTS					
D16	Traitement du clerc				
D17	Traitement du sacristain				
D18	Traitement des chantes				
D19	Traitement de l'organiste				
D20	Traitement du souffleur				
D21	Traitement des enfants de chœur				
D22	Traitement des sonneurs				
D23	Traitement du porte-croix				
D24	Traitement du bedeau				
D25	Traitement du suisse				
D26	Traitement d'autres employés				
A reporter:		0.00	0.00		

DEPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES	SOMMES portées au compte de (a) 2018	CREDITS alloués au budget de (b) 2020	ALLOCATIONS MODIFIEES par	
			le chef diocésain	la députation permanente

Dépenses ordinaires, chapitre II, report.		0	0		
REPARATIONS LOCATIVES					
D27	Entretien et réparations de l'église	2,151.45	3,500.00		
D28	Entretien et réparations de la sacristie				
D29	Entretien et répar. cimetière				
D30	Entretien et réparations du presbytère	1,002.38	1,000.00		
D31	Entretien et réparations d'autres propriétés bâties	3,605.80	3,000.00		
D32	Entretien et réparations de l'orgue	532.40	600.00		
D33	Entretien et réparations des cloches	248.39	250.00		
D34	Entretien et réparations de l'horloge				
D35	Entretien et réparations autres				
DÉPENSES DIVERSES					
D36	Supplément de traitement au curé				
D37	Supplément de traitement au vicaire				
D38	Indemnité au prêtre habitué ou auxiliaire				
D39	Honoraires des prédicateurs				
D40	Visites décanales				
D41	Remises allouées au trésorier				
D42	Remises allouées à l'évêché				
D43	Acquit des anniversaires, messes et services religieux fondés				
D44	Intérêts de capitaux dus				
D45	Papier, plumes, encre, registres de la fabrique etc.	5.80	25.00		
D46	Frais de correspondance, port de lettres etc.	74.88	50.00		
D47	Contributions				
D48	Assurance contre l'incendie	4,132.96	4,150.00		
D49	Fonds de réserve		12,420.00		
D50	Autres dépenses ordinaires				
D50A	Autres dépenses ordinaires: SABAM/Reprobel/Rémunération équitable		65.00		
D50B	Autres dépenses ordinaires: Assurances diverses	391.05	400.00		
D50C	Autres dépenses ordinaires: Entretien des extincteurs	103.04	110.00		
D50D	Autres dépenses ordinaires: intérêts dus au CPAS (legs)		320.00		
D50E	Autres dépenses ordinaires: fleurs	475.00	1,200.00		
D50F	Autres dépenses ordinaires: frais de représentation				
D50G	Autres dépenses ordinaires: frais divers	119.16			
Dépenses ordinaires, Chapitre II, total :		12,842.31	14,670.00		

DEPENSES DE LA FABRIQUE

NATURE DES DEPENSES	SOMMES portées au compte de (a) 2018	CREDITS alloués au budget de (b) 2020	ALLOCATIONS MODIFIEES par	
			le chef diocésain	la députation permanente

II. DÉPENSES EXTRAORDINAIRES

D51	Déficit du compte de l'année (a)			
D52	Déficit présumé de l'exercice courant (2018)			
D53	Placement de capitaux			
D54	Achat d'ornements, vases sacrés, linge, meubles et ustensiles non compris at	534.82		
D55	Décoration et embellissement de l'église			
D56	Grosses réparations, construction de l'église			
D57	Grosses réparations, construction du cimetière			
D58	Grosses réparations, construction du presbytère			
D59	Grosses réparations, construction d'autres propriétés bâties			
D60	Frais de procédure			
D61	Autres dépenses ordinaires			
Dépenses extraordinaires, Chapitre II, total :		534.82		
III. RECAPITULATION				
DEPENSES				
Arrêtées par l'évêque		7,285.55	7,560.00	
Soumises à l'approbation de l'évêque et de la Députation Permanente :	Ordinaires	12,842.31	14,670.00	
	Extraordinaires	534.82		
Total général des dépenses		20,662.68	34,650.00	
Balance	Recettes	123,806.94	34,650.00	
	Dépenses	20,662.68	34,650.00	
	Excédent	103,144.26		


Le présent compte, dressé et déclaré sincère par le trésorier soussigné, est arrêté par le conseil de fabrique, sous les réserves et observations consignées en tête.

Ainsi dressé et approuvé en conseil de fabrique à Bruxelles, le 24 juin 2019

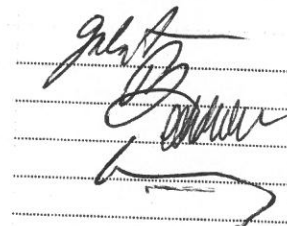
Le président



Le membre trésorier



Les membres



Le conseil communal de
De gemeenteraad van

BRUXELLES

En séance du
In de zitting van

a émis l'avis
het advies uitgebracht